

# CEKAL

La certification des vitrages

# VITRAGE

# TREMPÉ

## CERTIFICAT DE PRODUITS

Délivré conformément aux articles L. 433-3 à 433-11 et R.433-1 à R. 433-2 du Code de la Consommation suivant le Règlement technique constitué des Règles de certification et des Prescriptions techniques VT

N° SITE

753

SITE DE PRODUCTION

Saint Gobain Polska Sp. z o.o. Oddzial Glassolutions

Ul. Kolejowa 1  
PL 32312 Jaroszewiec  
TÉL 32 64 99 512 FAX 32 64 99 518

PÉRIODE DE VALIDITÉ DU CERTIFICAT

1 SEPTEMBRE 2019

au

29 FÉVRIER 2020

VITRAGE TREMPÉ  
THERMIQUEMENT

CERTIFIÉ

VITRAGE TREMPÉ  
THERMIQUEMENT THS

NON CERTIFIÉ

TYPES DE VITRAGES FAISANT L'OBJET D'UN SUIVI SPÉCIFIQUE

émaillé

non certifié

TYPES DE VITRAGES FAISANT L'OBJET D'UN SUIVI SPÉCIFIQUE

émaillé

non certifié

MARQUAGE OBLIGATOIRE DES VITRAGES CERTIFIÉS

MARQUES DE FABRICATION

SECURIT

NORMES DE RÉFÉRENCE

EN 12150 ou EN 14179

SITE

CEKAL 753

Voir pages 2 et 3 du certificat pour plus amples informations

la Présidente du Conseil d'administration

Président du Comité de Certification



Accréditation  
n° 5-0510  
Portée disponible sur  
www.cofrac.fr

Le présent certificat remplace les certificats, précédents ou échus, visant le même site de production; il atteste des moyens mis en oeuvre par celui-ci pour fabriquer des vitrages conformes aux critères de qualité du Programme de certification, dont les exigences sont librement consultables sur le site [www.cekal.com](http://www.cekal.com). Les certificats sont délivrés après contrôles en usine, essais... réalisés par des organismes d'inspection et d'essais indépendants.



CEKAL Association \* 25 rue de Ponthieu \* F- 75008 Paris  
Tél: +33(0)1 47 23 06 65 \* [www.cekal.com](http://www.cekal.com)